

13.11.2002 - 10:33 Uhr

## **Nouvelle étude de Caritas sur l'espérance de vie et la pauvreté - Les pauvres vivent moins longtemps**

Lucerne (ots) -

En Suisse, l'espérance de vie augmente constamment. Les chances d'atteindre un grand âge ne sont pourtant pas égales. Des recherches montrent qu'un ouvrier non qualifié meurt en moyenne quatre à cinq ans avant un universitaire. La nouvelle étude de Caritas, "Les pauvres vivent moins longtemps", décrit ce phénomène de mortalité prématurée des personnes appartenant à des couches sociales inférieures. Elle défend également une flexibilisation de l'âge de la retraite qui tienne compte de cette inégalité.

En Suisse, un lien existe entre un statut social inférieur et la mortalité prématurée. Ces dernières décennies, la mortalité a reculé en général et l'accès au système de santé est assuré. Cependant, les personnes ayant un statut social inférieur meurent plus tôt en moyenne et sont au cours de leur vie plus exposées aux maladies et à l'invalidité, que l'on définit le statut social par la profession, la formation ou le niveau de revenu.

L'étude de Caritas, qui passe en revue une série de recherches suisses et internationales sur les risques d'invalidité et de mortalité, montre que pour les personnes travaillant dans les branches du bâtiment, de la sylviculture ou du traitement du bois, le risque de mortalité prématurée est nettement supérieur à la moyenne. Les professions libérales ou académiques, le secteur commercial ou les télécommunications ont par contre un risque nettement inférieur.

L'étude de Caritas examine surtout les conséquences de cette situation pour la prévoyance professionnelle et la question de l'âge de la retraite. Caritas se prononce en faveur de la flexibilisation de l'âge de la retraite, comme le prévoit la 11ème révision de l'AVS. Cette flexibilisation doit cependant encore être adaptée au cas des personnes appartenant aux couches sociales inférieures. Les économies d'environ 400 millions qui seront faites grâce à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes doivent servir à financer une flexibilisation de l'âge de la retraite socialement équitable.

S'éloigner d'arguments uniquement financiers

Caritas propose également de réfléchir à un taux de conversion graduel dans le cadre du deuxième pilier. Le taux de conversion détermine le pourcentage du capital économisé qui sera versé chaque année comme rente. Ce taux de conversion a été calculé sur la base de l'espérance de vie moyenne, un âge que souvent les personnes les plus pauvres n'atteignent pas. Par l'adoption d'un taux de conversion graduel en fonction du revenu, ces personnes pourraient profiter mieux de leur capital épargné.

Selon Caritas, l'âge de la retraite va rester ces prochaines années au centre du débat sur la prévoyance vieillesse. L'âge de la retraite ne doit pas être exclusivement vu sous l'angle de la politique financière ou de la politique du marché du travail, rappelle l'uvre d'entraide. Les liens entre couches sociales et espérance de vie doivent davantage être au centre de la discussion sur l'âge de la retraite en Suisse."

Les pauvres vivent moins longtemps

Couche sociale, mortalité et politique de l'âge de la retraite en Suisse  
(100 pages, 15.80 Fr.)

Contact:

Caritas Suisse  
Löwenstrasse 3  
6002 Lucerne  
Tél. +41/41/419'22'22  
mailto: info@caritas.ch

Sur le site <http://www.caritas.ch>, on peut effectuer un test d'espérance de vie.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100022029> abgerufen werden.